

Date : 05 juillet 2012

Lieu : salle spécialisée, gymnase William Hoarau, 97430 LE TAMPON

La séance est ouverte à 19 h par le président Marc DUBOURDIEU.

COMPOSITION DU CA :

Membres présents : Sandrine THIEN CHOW KANG, Lyne-May RALAIVAO, Benoît BROUSSEAU, Mickaël GARDOQUE, Expédit MONTAUBAN, Olivier MONTAUBAN, Robert RICHARD, Patrice ROBERT, Patrick SCHILLI, Marc DUBOURDIEU.

Absents excusés : Maryline ARIEN, Vincent LAGIER.

Absent non excusé : Frédéric DELCHIER.

ORDRE DU JOUR :

I – Adoption du procès-verbal du Comité d'Administration du 24 mai 2012

Le PV est adopté à l'unanimité.

Cependant certaines décisions ou demandes exposées en questions diverses n'ont à ce jour pas été traitées ou résolues (achat de paniers de balles, nettoyage du local, entrepôt des tables cassées).

Le vice-président, Robert RICHARD, souligne à juste titre que ces points ne doivent pas être négligés ou oubliés. Il est convenu que ces problèmes soient considérés avant le lancement de la prochaine saison sportive.

II – Point sur les finances de l'association

Nous avons reçu **1 000 euros** du Conseil Général. La municipalité doit nous verser **1 750 euros** (50 % de la subvention de l'année précédente, en attendant le renflouage des finances de la commune). La FEDAR nous est toujours redevable de **8 055 euros**. Nous ne saurons pas avant le mois de septembre la part que nous octroie le CNDS ; en admettant que notre dossier ait été validé.

Nous avons donc environ 1 000 euros sur le compte.

Le président ne veut pas engager de dépenses jugées non indispensables (remboursement de frais de déplacements, indemnités d'entraînement, achat conséquent de matériel), tant que les finances sont à ce niveau.

Il demande donc à chacun de conserver précieusement les documents (note de prix, factures) prouvant que le club lui est redevable.

Si des justificatifs ont été égarés durant la transition entre les deux présidences, le président actuel accepte d'honorer les demandes légitimes des adhérents (reconstitution des dossiers attestant des frais à rembourser). Les conditions sont les mêmes que celles décrites dans les paragraphes ci-dessus.

Le président revient sur le différend qu'il existe à l'heure actuelle entre la L.R.T.T. et le T.T.T. Nous estimons avoir été floués dans le dossier des entrainements de Ligue du lundi soir au Tampon (avec Christophe MOUQUET).

Nous nous interrogeons sur l'opportunité de régler nos futures factures (prise de licences, engagement des équipes, engagement aux Critériums, ...) tant que nous n'obtiendrons pas une régularisation de la situation comptable. Nous attendons également un décompte précis des sommes versées par le club, et pour quelles prestations, pour la saison passée.

Cette réaction peut toutefois nous mettre en porte à faux (licences non enregistrées par exemple). C'est pour cela qu'une assurance complémentaire est indispensable (MAIF actuellement). Robert RICHARD annonce que l'UFOLEP, par le passé, pouvait proposer des licences/assurances moins chères qui permettaient notamment aux non-licenciés de participer à des compétitions ou évènements ponctuels (ex : tournoi du club, match de foot amical...).

Par delà tout ça, nous avons des doutes sur la réalité et la qualité des relations, notamment financières, entre la L.R.T.T. et la F.F.T.T. Certains bruits de couloir peuvent légitimement nous inquiéter. Quelle est la protection réelle des licenciés ?

En cas de situation trop ambiguë ou insincère, le T.T.T. n'hésitera pas à interpeler la Fédération.

III – Adoption des travaux de la Commission sportive

Avant l'exposé du responsable de la Commission sportive, le président tient à redire sa satisfaction de voir le club fonctionner sous ce mode : travaux en commissions à présenter en CA pour discussion et adoption. Il cite par exemple la Commission manifestations/matériel qui devrait proposer elle aussi un cheminement similaire.

Le document général présenté par la Commission sportive et déjà diffusé auprès du CA, ne subit que peu de changements. Les conclusions générales sont adoptées avec cependant une modification sur les créneaux d'entraînement. Ils sont décalés de 30 minutes :

Tous les jours du lundi au vendredi :

- de 17 h 00 à 18 h 30 (au lieu de 16 h 30 à 18 h 00),
- de 18 h 30 à 20 h 00 (au lieu de 18 h 00 à 19 h 30).

Si les créneaux peuvent être réajustés en cours d'année en fonction du nombre d'adhérents (jeunes ou adultes), de leur niveau et de leur motivation (loisir ou compétition), on part sur la configuration suivante :

- les lundis, mercredis et vendredis sont plus orientés « compétition »,
- les mardis et jeudis sont réservés aux loisirs et aux créneaux libres.

Les compétiteurs, qu'ils soient jeunes ou adultes, peuvent bénéficier d'au moins trois créneaux dirigés par semaine.

Robert RICHARD souligne la nécessité, pour ces joueurs, de se positionner sur des créneaux et de les fréquenter régulièrement et assidument.

La Commission sportive souhaite également que les séances dirigées ne reposent pas uniquement sur l'entraîneur principal de l'association. Pour de multiples raisons, les autres adhérents diplômés, se doivent de participer et d'encadrer régulièrement des entrainements.

Les stages des mois de juillet/août sont tronqués. La salle sera fermée du 9 au 29 juillet. Seul le deuxième stage (6 au 10 août) serait conservé, fonction de l'accord municipal, à ce jour toujours manquant.

Dernières nouvelles : suite à la rencontre, ce vendredi 6 juillet 2012, du Directeur du Service des Sports, M. LACAILLE, nous aurons sans doute à décaler le stage du 13 au 17 août. Les horaires changent également (15 h 00 à 18 h 00 tous les jours au lieu des 09 H 00 à 12 H 00 envisagés initialement). Ces nouvelles dispositions faciliteraient la gestion d'une partie du personnel communal, normalement en congés.

Nous avons également évoqué le problème des tables cassées, à entreposer. Monsieur LACAILLE estime qu'elles peuvent être réparées par ses services. Un local disponible existerait également sous les gradins du gymnase. Il suffirait juste de trouver qui est en possession des clés ...

Le président rappelle la disparition des petites tables d'arbitrage et estime qu'il faudrait en disposer d'une petite vingtaine. Les Services Techniques seront alertés.

IV – Réflexions sur les Championnats par équipes R1, R2 et Départementale

Le président demande que ce point ne soit pas étudié lors de la réunion. Non seulement l'ordre du jour du CA est très chargé mais de plus une grande incertitude plane sur la capacité de la L.R.T.T. à entamer efficacement la nouvelle saison sportive. Aussi cette question ne semble pas primordiale et pourra être étudiée lors du prochain CA, au mois d'août.

Les membres présents en conviennent.

V – Préparation de la nouvelle saison sportive

- **Tarif des adhésions :** ils sont nettement en baisse pour les licences loisir (moins 50 %). Ils sont stables pour les jeunes du groupe « compétition » et diminuent de 10 euros pour les adultes. Des tarifs à la carte sont proposés pour les familles et les couples (Cf. fiches d'inscription).
- **Formulaires du club :** le formulaire général est à modifier (tableau des coûts). Tous les autres (autorisation de transport, autorisation de publication sur le site Web du club, attestation du certificat médical, frais de déplacement, attestation de versement) sont adoptés. Le vice-président fait cependant remarquer qu'il faut rajouter une ligne sur l'autorisation de diffuser l'adresse mèl. des adhérents aux autres membres du club, par exemple.
- **Tenues sportives :** le président propose que le premier gros achat, fonction de la disponibilité des finances, concerne les tenues sportives (tee-shirts d'adhérents et polos des équipes). Patrice ROBERT doit prochainement nous fournir un exemplaire de polo. Il est également convenu que le T.T.T. devrait se rapprocher d'un sponsor pour financer tout ou partie des tenues. Deux pistes sont à étudier : société Total par l'intermédiaire de Richard ALLANE et Stiga par Richard AVIONE. Robert Patrice nous signale que certaines sociétés peuvent entreprendre des actions de mécénat. Il nous parle également des relations qu'entretenait un ancien président du club, Bernard PAYET, avec la société Tampon Sports. Nous ne savons toujours rien des hypothétiques tee-shirts qui seraient en attente d'impression (le chèque de 500 euros n'a toujours pas été débité). Lyne May RALAIVAO signale également que les vestes de survêtement auraient dû être « floquées ». On ne sait pas pour quel coût, ni par qui. Ce point reste en suspend pour le moment. Les vestes sont entreposées chez Patrick SCHILLI.
- **Frais de déplacement :** sujet déjà évoqué dans le paragraphe « Point sur les finances »

VI – Dernières données sur le tournoi interne au club du 8 juillet

Nous attendons entre 50 et 60 participants (aux alentours de 35 adultes et 15 jeunes). Les participants devraient venir entre 9 h 30 et 10 heures.

La partie sportive comportera deux phases : des rencontres par poules, puis des tableaux (triple KO) à élimination directe.

Un tableau jeune pourra également être organisé, fonction de la demande. Les tirages au sort et composition des tableaux se feront au dernier moment. Benoit BROUSSEAU se porte volontaire pour aider à cette tâche.

Il est prévu d'installer les quatre tables sur tréteaux et la trentaine de chaises fournies par la municipalité, dès le matin dans la salle spécialisée et de disposer les huit tables de jeu dans le gymnase.

Outre le buffet campagnard, plusieurs salades de légumes seront proposées. Nous comptons sur une dizaine de gâteaux de la part des adhérents, pour le dessert.

Les couverts seront jetables, sauf les couteaux et les plats de présentation.

Il est rappelé à chacun de se munir de jeux de cartes et de boites de dominos.

Le coût ne devrait pas excéder 10 euros (adultes) et 6 euros (jeunes).

VII – Programmation du prochain CA

Le prochain CA est programmé pour la dernière semaine du mois d'août. Le thème principal sera la préparation de la saison sportive à venir.

X – Questions diverses :

- Nous enregistrons la démission officielle de Henri AUGAIN. Nous avons donc deux places de libres dans notre CA.
- Benoit BROUSSEAU réclame l'achat de marqueurs.
- Benoit BROUSSEAU demande s'il existe des relations financières entre Distri Ping et le T.T.T. Réponse négative du président.
- Les entrainements vont reprendre à partir du 23 août au club et seront totalement planifiés pour le 1^{er} septembre.
- Patrice ROBERT doit se charger d'acheter une « grosse » de balles d'entraînement auprès de la société « Décathlon ».

La séance est levée à 21 H 00. Le président offre un vin d'honneur.

Le président

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. M.', written over a horizontal line. The signature is enclosed in a faint rectangular box.